

ENTREPRISE :	Année :
---------------------	----------------

POSTE DE TRAVAIL :	UNITE/SERVICE :
---------------------------	-----------------

Descriptions des tâches/activités au poste :

Veuillez inscrire dans chaque case ci-dessous le code correspondant à la fréquence d'exposition/activité selon la règle figurant en bas de page.

CONDITIONS DE TRAVAIL (EXIGENCES)

Travail à l'équipe 2*8	Surélévation des bras	Position agenouillée/accroupie	
Travail à l'équipe 3*8	Manut.manuelle : charges ≤12Kg	Travail en hauteur (>2 m)	
Travail de nuit	Manut.manuelle : 12Kg <charges ≤ 25Kg	Travail sur écran (durée ≥ 6 h/jour)	
Travail horaires coupés	Manut.manuelle : charges > 25Kg	Machines dangereuses	
Travail isolé	Flexion marquée du dos	Charge mentale/Risques psychosociaux	
Gestes répétitifs	Station debout prolongée	Travail aux intempéries (chantiers,...)	
Déplacements importants à pied	Outils coupants	Autres (à préciser) :	

ACTIVITES PARTICULIERES/HABILITATIONS

Conduite de VL	Conduite de grue	Travaux souterrains	
Conduite de poids lourds	Chariot élévateur	Habilitation électrique	
Conduite de nacelle	Engins de terrassement	Travaux sous tension	
Conduite de pont roulant	Grue auxiliaire	Port ARI (Appareil Respiratoire Isolant)	
Autres (à préciser)			

EXPOSITIONS/NUISANCES

	Equipements de Protection individuelle (EPI)	Equipements de Protection Collective (EPC)
Bruit > 80 dB(A)		
Vibrations corps entier (conduite PL, VL, autocars, chariots, engins BTP...)		
Vibrations mains-bras (outils manuels vibrants)		
Ambiances thermiques difficiles (froid, chaleur...)		
Froid négatif		
Rayonnements ionisants		
Rayonnements électromagnétiques		
Laser		
UV / Infrarouge		
Poussières (à préciser :)		
Poussières de bois		
Silice (carrière)		
Ciments		
Amiante		
Fibres céramiques réfractaires		
Fumée de soudage		
Plomb		
Produits chimiques (FDS à transmettre)		
Brouillards d'huile		
Agents biologiques		
Autres (à préciser)		

Inscrire à coté de l'intitulé la fréquence d'exposition :

Code 0 : aucune exposition, pas d'activité particulière	Code 3 : Exposition, activité régulière (≥ 1fois/semaine)
Code 1 : Exposition, activité occasionnelle (quelques jours par an)	Code 4 : Exposition, activité quotidienne (tous les jours)
Code 2 : Exposition, activité fréquente (quelques jours par mois)	Code 5 : Exposition, activité quotidienne et répétée (plusieurs fois par jour)